

# L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI



SADC AUJOURD'HUI VOL 19 No. 2 FÉVRIER 2017



## Vers la "SADC que nous voulons"



par Joseph Ngwawi

**LA VISION** Continentale de «l'Afrique que nous voulons» définie par l'Union africaine comme Agenda 2063 sert d'inspiration aux sous-régions pour examiner leurs propres plan et vision pour l'avenir.

L'Afrique australe est donc en train d'évaluer et de redéfinir son programme d'intégration régionale en vue de créer la «SADC que nous voulons», une région dans laquelle tous les citoyens partagent et bénéficient de la vision d'un avenir commun.

En mars 2016, le Conseil des ministres de la SADC a noté la nécessité d'une session stratégique spéciale au niveau ministériel pour délibérer sur la mise en œuvre des programmes et projets de la SADC sous les auspices du Plan de développement stratégique indicatif régional révisé (RISDP) 2015-2020 et de la Stratégie et de la feuille de route d'industrialisation de la SADC (2015-2063).

À cet égard, le Conseil a chargé le Secrétariat de la SADC d'organiser une session de stratégie spéciale pour examiner le rythme et le niveau de mise en œuvre du programme d'intégration de la SADC.

Il s'agit de faire le bilan de ce que la SADC a réalisé depuis sa création en 1980, ainsi que les défis auxquels la région est confrontée et ce qu'il faut

faire pour accélérer le rythme et le niveau du programme d'intégration de la SADC.

Une retraite ministérielle stratégique de la SADC est prévue du 12 au 14 mars à Mbabane, au Royaume du Swaziland, pour déterminer ce qu'il faut faire pour créer la «SADC que nous voulons» et élaborer des scénarios sur la trajectoire possible que la SADC pourrait prendre.

Les objectifs clés de la retraite sont les suivants:

- Évaluer la situation actuelle en ce qui concerne la mise en œuvre du programme d'intégration de la SADC et réfléchir sur la question de savoir si la SADC réalise ses objectifs et satisfait les attentes des États membres;
- Examiner les arrangements institutionnels existants pour stimuler l'intégration régionale, en particulier pour l'industrialisation dans la région;
- Explorer les options alternatives de ressources financières pour la mise en œuvre des programmes ou des projets de la SADC; et
- Créer des scénarios sur l'avenir, la trajectoire possible que la SADC pourrait prendre et les meilleures options et possibilités pour promouvoir le développement régional en Afrique australe.

*suite page 2...*

POLITIQUE	3
SECURITE ALIMENTAIRE	4
BIODIVERSITE	5
GENRE	6
ENERGIE	7
LA RETRAITE ET LE SOMMET DE LA SADC	8-9
COMMERCE	10
L'UNION AFRICAINE	11
PAIX ET SECURITE	12
TOURISME	13
SOMMAIRE COMMERCIAL	14
EVENEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16

## Vers la "SADC que nous voulons"

La retraite ministérielle devrait proposer des recommandations pour accélérer l'Agenda d'intégration régionale de la SADC; convenir sur les approches pour une mise en œuvre réussie des programmes et des projets de la SADC; et identifier d'autres sources de ressources financières pour la mise en œuvre du Programme d'action de la SADC.

Les principaux problèmes et recommandations de la Retraite ministérielle devraient être présentés au Conseil des ministres et au Sommet extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement au Swaziland le 18 mars.

La SADC est un organe intergouvernemental qui a évolué des États de la ligne de front de l'Afrique australe à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe en 1980 et plus tard à la Communauté de développement de l'Afrique australe étayée par le Traité de Windhoek de 1992 qui a transformé l'organisation du statut du développement coopératif en une communauté dans la quête d'approfondir l'intégration régionale.

Le mandat de l'organisation est défini par le Traité de la SADC (tel que modifié), le Plan de développement stratégique indicatif régional révisé de la SADC (2015-2020) adopté par le Sommet à Harare, au Zimbabwe, en avril 2015.

Le Traité de la SADC définit les principaux objectifs de la SADC qui conduiraient à la réalisation de l'Agenda commun de la SADC qui aspire à:

- atteindre le développement et la croissance économique et atténuer la pauvreté;
- améliorer le niveau et la qualité de vie des peuples d'Afrique australe; et
- soutenir les personnes socialement défavorisées par l'intégration régionale.

Le RISDP révisé en particulier a placé l'industrialisation au cœur de l'agenda de la SADC et a décidé que d'autres domaines d'intervention devraient être orientés vers l'impulsion de l'industrialisation.

Pour renforcer la capacité de la SADC à mettre en œuvre son programme, il a été demandé qu'un vaste processus consultatif soit entrepris à travers toutes les parties prenantes clés afin d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre de tous les programmes et



d'introduire des avantages mutuels et collectifs pour tous les États Membres.

La SADC a adopté 33 protocoles et autres statuts comme un signe clair de l'engagement envers la mise en œuvre collective des différentes

facettes de son programme de développement, dont 26 sont entrés en vigueur.

Cependant, la plupart des protocoles de la SADC doivent encore être domestiqués dans les législations nationales dans les États membres. □

## 2017 une autre année décisive pour la SADC

L'ANNÉE 2017 promet d'être une autre période décisive pour l'Afrique australe dans sa volonté de faire avancer le programme d'intégration régionale.

La SADC devrait rester saisie de la situation de la sécurité alimentaire suite à de fortes précipitations qui augmentent la production alimentaire dans certaines parties de la région mais menacent la production alimentaire dans d'autres parties, alors que certaines parties de la région ont connu une autre année de sécheresse.

L'année dernière, la région a connu un déficit céréalier estimé à 9,3 millions de tonnes métriques en raison d'une tendance cyclique à la sécheresse influencée par un phénomène climatique fort d'El Niño qui fait référence au réchauffement des eaux de l'océan Indien au large de l'Amérique du Sud.

Pour faire face à la situation de la sécurité alimentaire et coordonner une réponse, la SADC a créé une Equipe régionale d'intervention d'El Niño et a lancé un appel humanitaire régional de US\$2,7 milliards pour l'assistance. En novembre 2016, un total de US\$ 757 millions avait été levé, dont US\$ 222 millions des États membres et US\$ 535 millions des partenaires internationaux de coopération (PIC).

En ce qui concerne le commerce, la SADC, ainsi que d'autres communautés économiques régionales, devraient lancer une zone de libre-échange continentale (ZLEC) en 2017.

Lorsqu'elle est opérationnelle, la ZLEC réunira tous les pays africains, créant

une population combinée de plus d'un milliard de personnes et un produit intérieur brut combiné de plus de 3,4 billions de dollars.

En ce qui concerne l'éducation, la SADC prévoit cette année d'établir une université pour former les citoyens à l'innovation et à l'entrepreneuriat, car la région intensifie ses efforts pour se transformer en une région industrialisée.

L'Université de Transformation de la SADC proposée sera basée au Swaziland, et le président en exercice de la SADC, le Roi Mswati III, du Swaziland, a offert des bourses d'études à 300 étudiants pour l'admission initiale des 15 États membres - soit 20 étudiants par pays.

Un autre problème majeur qui domine le programme d'intégration régionale en 2017 sera l'approbation d'un plan d'action chiffré pour la stratégie et la feuille de route d'industrialisation de la SADC adoptée en 2015.

L'approbation du plan d'action chiffré pour la stratégie et la feuille de route de l'industrialisation de la SADC devrait être faite lors du prochain Sommet extraordinaire de la SADC prévu pour Ezulwini, au Royaume du Swaziland, le 18 mars.

Le plan d'action vise à mettre en place un système de mise en œuvre cohérent et synergique contenant des options stratégiques et des politiques générales visant à atteindre progressivement les objectifs assortis d'un calendrier dans la stratégie et la feuille de route.

Les problèmes d'énergie devraient continuer à être prioritaires pour la SADC, y compris la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'énergie du Plan directeur de développement de l'infrastructure régionale (RIDMP) de la SADC, qui vise à augmenter la capacité de production d'électricité des 56 000 mégawatts actuels à une demande projetée de 96 000 MW au cours des 11 prochaines années, ce qui rend la région de la SADC autonome en énergie.

La SADC sera également chargée des efforts pour assumer pleinement son programme d'intégration en finançant ses propres plans de développement. Les estimations actuelles montrent que seulement neuf pour cent des projets régionaux sont financés par les États membres de la SADC alors que le reste provient des PIC. Ceci a compromis l'appropriation et la durabilité des programmes régionaux.

Un autre développement majeur pour l'année sera le début du processus d'examen de la structure organisationnelle du Secrétariat de la SADC pour s'assurer qu'elle répond adéquatement aux problèmes nouveaux et émergents dans le plan de développement révisé de la région.

Sur la scène politique, l'Afrique australe cherchera à renforcer ses lettres de créance en tant que région relativement stable avec un seul pays - l'Angola - allant aux élections en août pour les élections présidentielles et parlementaires, tandis que d'autres États membres se préparent aux élections en 2018. □

## La SADC adopte une stratégie pour réduire le vol des ressources naturelles

L'ADOPTION d'une stratégie de lutte contre le vol des ressources naturelles en Afrique australe est une autre étape vers la préservation des ressources naturelles et du développement socio-économique.

La région de la SADC est riche en ressources naturelles telles que la pêche, les forêts et les minéraux, et abrite les plus grandes populations d'animaux sauvages sur le continent.

Cependant, ces ressources naturelles sont menacées par le vol, la récolte illégale, le commerce illégal, la surexploitation et l'impact du changement climatique. De tels défis peuvent nuire aux progrès réalisés par la région en matière de sécurité alimentaire, de

création d'emplois et de développement économique.

Pour faire face à ce défi et faire en sorte que la région bénéficie pleinement de ses ressources naturelles, la SADC a adopté la Stratégie d'application de la loi et de lutte contre le vol (LEAP).

La stratégie a été adoptée en février par les ministres responsables de l'environnement et des ressources naturelles et de l'Organe sur la politique, la défense et la coopération en matière de sécurité lors de leur réunion conjointe tenue à Ezulwini, au Royaume du Swaziland.

La Stratégie LEAP vise à réduire le braconnage et le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages et le renforcement des capacités d'application de la loi dans la région.

L'objectif est de freiner le braconnage et le commerce illicite de la faune d'ici 2021. Ceci doit être réalisé en se concentrant sur ce qui suit:

- Renforcement de la législation et des processus judiciaires;
- Réduction des crimes contre la faune et du commerce illicite;
- Amélioration et renforcement de la protection sur le terrain;
- Intégration des personnes dans la gestion des ressources naturelles; et
- Assurer un commerce durable et l'utilisation des ressources naturelles.

Lors de la réunion conjointe des ministres, le ministre swazi pour le tourisme et l'environnement, Christopher Gamedze a déclaré que la faune sauvage est un facteur majeur de la croissance socioéconomique et il faut la sauvegarder.

Il a déclaré que la plupart des pays de la région dépendent du tourisme qui est l'une des principales sources de devises étrangères et d'emploi pour les citoyens locaux, contribuant ainsi

à la croissance des économies nationales.

"Si nous ne sauvons pas nos espèces sauvages déjà menacées, nous sommes susceptibles d'assister à des volumes de trafic de tourisme très réduits en Afrique australe dans un proche avenir, ce qui met notre industrie de l'écotourisme en danger", a déclaré Gamedze, qui était le président de la réunion conjointe.

Le Secrétaire exécutif adjoint de la SADC chargé de l'intégration régionale, le Dr Thembinkosi Mhlongo a déclaré qu'il est nécessaire de renforcer les efforts pour lutter contre le braconnage et le contrôle du commerce illicite de la faune pour sauvegarder la faune et la flore de la région.

Il a déclaré que la récolte illégale et le trafic d'animaux sauvages constituent un sérieux défi dans la région, car elle érode la biodiversité, menace la survie des espèces en voie de disparition et nuit à la richesse des nations tout en générant des gains monétaires pour le crime organisé.

Compte tenu de la nature transnationale du problème, le Dr Mhlongo a déclaré qu'il est grandement nécessaire que les

pays de la région travaillent ensemble pour relever le défi aux niveaux national et régional.

Pour assurer la mise en œuvre efficace de la stratégie LEAP, les ministres ont approuvé la création d'une unité régionale de prévention et de coordination du crime contre la faune au Secrétariat de la SADC qui sera appuyée par des groupes de travail nationaux pour la prévention de la criminalité dans la faune sauvage.

Les groupes de travail seront composés de fonctionnaires de diverses institutions telles que la police, les autorités de gestion de la faune, les autorités douanières, la défense, l'immigration, les renseignements et le pouvoir judiciaire.

Le SADC LEAP est l'un des différents instruments pour freiner le braconnage et le commerce illicite de la faune sauvage. D'autres instruments comprennent des protocoles sur la sylviculture, les pêches, la conservation de la faune et l'application de la loi, et la gestion de l'environnement pour le développement durable, qui favorisent la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles et de l'environnement. □

## Le Protocole révisé de la SADC en phase avec les dynamiques mondiales

LE PROTOCOLE révisé visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'équité en Afrique australe, qui a été approuvé par le 36ème Sommet de la SADC en août 2016, a été réaligné sur les objectifs mondiaux et les questions émergentes. Par exemple, le protocole révisé de la SADC sur l'égalité de développement saisit les problèmes émergents tels que le changement climatique et les mariages d'enfants.

Les mariages d'enfants sont l'un des facteurs contributifs à la lenteur des progrès de la réduction de la mortalité maternelle, mais la définition d'un enfant par âge reste controversée. L'examen visait également à aligner le protocole révisé sur les dispositions d'autres instruments, tels que ceux relatifs à la gestion durable de l'environnement, et la stratégie et la feuille de route de l'industrialisation de la SADC. □

## Système de surveillance en ligne axé sur les résultats

LE SECRÉTARIAT de la SADC élabore un système de surveillance en ligne axé sur les résultats qui servira à surveiller la mise en œuvre de protocoles et de programmes.

Le développement du système de surveillance se produit à un moment où il est préoccupant de la lenteur de la domestication des protocoles de la SADC et de la mise en œuvre des programmes.

Dans la quête des aspirations régionales d'une "région unie, prospère et intégrée", les États membres de la SADC ont signé de nombreux protocoles et autres documents de politiques dans divers domaines clés, allant du commerce et de l'investissement, de la paix et de la sécurité, aux ressources naturelles transfrontalières et à l'autonomisation de la femme et des jeunes.

Au total, 33 protocoles ont été signés par les États membres, mais seulement 26 ont été ratifiés et sont entrés en vigueur.

Selon les statuts juridiques de la SADC, tout protocole régional signé doit être ratifié par les États membres. Au moins les deux tiers des 15 États membres sont tenus de ratifier un protocole pour qu'il entre en vigueur. □



## De hautes précipitations persisteront sur une grande partie de l'Afrique australe

UNE GRANDE Partie de l'Afrique australe devraient continuer à recevoir de fortes précipitations jusqu'en mars, selon les dernières projections climatiques.

Les prévisions du Centre des services climatiques de la SADC indiquent qu'il existe une plus grande probabilité de fortes précipitations qu'on appelle «normale jusqu'au-dessus de la normale» dans les régions méridionales du Zimbabwe et du Mozambique, du nord de l'Afrique du Sud, du Swaziland, de l'est du Botswana et de l'est du Lesotho.

Les projections climatiques de janvier à mars 2017 montrent que la région recevra plus de précipitations que dans la première moitié de la saison, d'octobre à décembre 2016.

La preuve de fortes précipitations au cours du mois de janvier a été enregistrée dans de nombreuses parties de la région.

On s'attend à ce que de faibles précipitations caractérisées comme «normales jusqu'en dessous de la normale» se produisent à l'est de la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, l'extrême nord de la Zambie, le Malawi, le Mozambique et Madagascar.

L'actualisation publiée est en grande partie conforme à ce qui a été prévu en août dernier par le Forum sur les perspectives climatiques régionales de l'Afrique australe.

Un examen des trois premiers mois de la saison agricole 2016/17 montre des tendances similaires entre ce qui a été prévu et le montant réel de la pluie reçue en octobre-novembre-décembre 2016.

Les bonnes pluies reçues jusqu'ici ont apporté un soulagement à la plupart des régions de l'Afrique australe, alors que la région devrait améliorer son état de sécurité alimentaire après deux saisons successives de sécheresse qui ont entraîné des mauvaises récoltes et des pénuries alimentaires.

Environ 40 millions de personnes

en Afrique australe ont été dans l'insécurité alimentaire en raison de la forte sécheresse qui s'est produite dans la saison agricole 2015/16.

Les fortes précipitations devraient stimuler la production d'hydroélectricité qui a connu une baisse importante au cours des dernières années en raison des sécheresses fréquentes.

L'Autorité de l'eau du Zambezi a signalé que les niveaux d'eau à Kariba ont atteint 478,27 mètres (19% de capacité) le 20 janvier 2017, contre 477,22 m (12%) enregistrés à la même date l'an dernier.

Les faibles précipitations observées pendant la saison des pluies 2015/16 ont réduit la production hydroélectrique dans le lac Kariba de plus de 50 pour cent, alors que le niveau d'eau a fortement diminué, passant de 53 pour cent en février 2015 à 12 pour cent en février 2016.

Le barrage de Kariba a été créé et conçu pour fonctionner entre les niveaux 475,50 m et 488,50 m, avec un franc-bord de 0,70 m en tout temps.

Alors que la saison agricole 2016/17 semble meilleure dans la partie sud de la région, l'épidémie de chenilles légionnaires menace d'affecter la production agricole dans certains pays.

Le réseau du Système d'alerte précoce contre la famine a laissé entendre que des cas d'épidémie ont été signalés au Zimbabwe, au Malawi et en Zambie.

La capacité de contrôler suffisamment l'épidémie et de répondre à la situation a été lente au niveau national et pourrait entraîner des dommages graves pour les cultures.

Un récent rapport de l'Organisation internationale de lutte contre le criquet pèlerin pour l'Afrique centrale et australe indique que les dégâts causés aux cultures au Zimbabwe et en Zambie ont été considérables et cela pourrait entraîner des pertes importantes de

récolte si des mesures urgentes ne sont pas prises.

Les experts de la région ont expliqué que les épidémies majeures de chenilles légionnaires sont généralement précédées d'une sécheresse prolongée. L'épidémie actuelle de chenilles légionnaires est attribuée à la grave sécheresse qui s'est produite en Afrique australe pendant les saisons de culture 2014/15 et 2015/26.

Les pays d'Afrique australe ont, par le passé, réussi à contrôler l'invasion de chenilles légionnaires par la distribution en temps voulu des pesticides dans les zones touchées.

En outre, les précipitations constantes dans certains endroits ne permettent pas aux ménages d'arracher la mauvaise herbe et cela pourrait affecter les cultures si les conditions persistent.

Des précipitations excessives dans la région ont entraîné plusieurs inondations localisées avec une augmentation de l'humidité du sol susceptibles de provoquer des inondations supplémentaires à travers tout le Zimbabwe, le Mozambique, le Malawi, la Zambie

et la Région du Zambèze en Namibie.

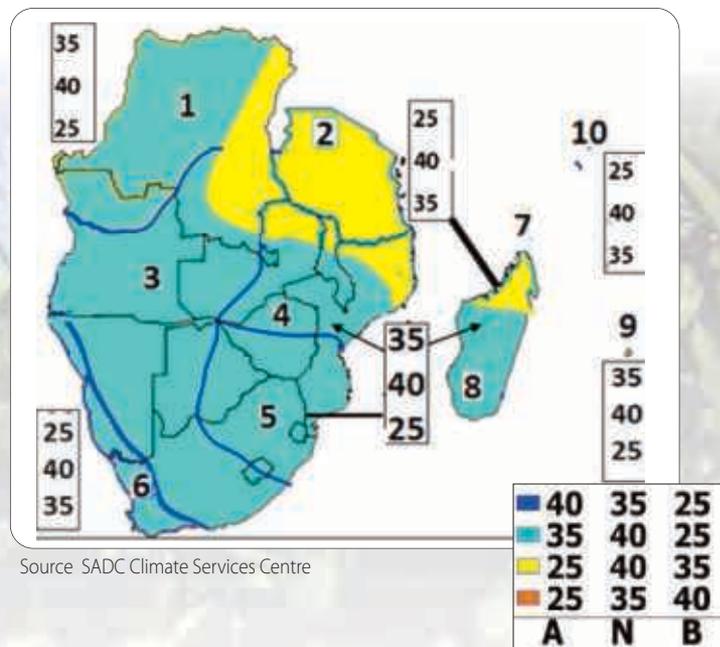
La hausse rapide des niveaux des rivières signalés le long des rivières Limpopo, Save, Buzi, Pungwe et Zambèze en raison des fortes pluies en amont et en aval présente un risque pour les communautés vivant dans les plaines des inondations.

En réponse à la fréquence accrue des inondations et des sécheresses, les États membres progressent dans le renforcement des capacités de gestion des risques afin de sauver des vies et de renforcer la sécurité alimentaire.

En 2016, les ministres de la SADC responsables de la réduction des risques de catastrophe ont adopté la Stratégie régionale de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, qui devrait renforcer les interventions coordonnées en Afrique australe.

Les ministres ont mentionné la nécessité pour les pays de la SADC d'investir dans des actions qui accélèrent la réalisation de la résilience durable aux catastrophes face aux conditions météorologiques extrêmes. □

### Prévisions de précipitations pour janvier-février-mars 2017



# La SADC passe en revue la mise en œuvre du Protocole relatif à la Sylviculture

LA SADC a entamé le processus d'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Protocole relatif à la Sylviculture afin de déterminer le niveau auquel les États membres ont bénéficié de la coopération régionale dans le secteur forestier.

Le Protocole de la SADC relatif à la Sylviculture a été signé en 2002, mais est entré en vigueur en 2009 après ratification par 10 pays - Botswana, Lesotho, Maurice, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

L'Angola, la République démocratique du Congo, Madagascar, le Malawi et les Seychelles doivent encore adhérer au Protocole.

Le protocole vise à promouvoir le développement, la conservation, la gestion durable et l'utilisation de tous les types de forêts et le commerce des produits forestiers.

Il fournit une orientation régionale aux États membres sur la gestion, le commerce, les évaluations, les politiques, les programmes et les lois forestières, ainsi que la nécessité d'harmoniser les pratiques régionales de gestion durable et d'accroître l'efficacité de l'utilisation et la facilitation du commerce, entre autres.

Depuis l'entrée en vigueur du protocole, les États membres de la SADC ont élaboré, adopté et mis en œuvre un certain nombre d'interventions politiques et législatives dans la gestion et le commerce forestiers dans toute la région.

Parallèlement, le secteur forestier a connu des développements importants dans toute la région au cours de la dernière décennie.

Parmi les développements clés au cours des dernières années et qui ont nécessité une révision du protocole il y a l'avènement d'une nouvelle ère

de forte poussée vers l'intégration économique régionale qui a connu une augmentation de la circulation des biens et des services, y compris ceux liés aux ressources naturelles.

À la suite de ce changement vers l'intégration économique régionale, le processus de formulation, de domestication et de mise en œuvre des protocoles régionaux relatifs aux ressources environnementales et naturelles a joué un rôle crucial dans la résolution des points de pression sur l'amélioration de la gouvernance forestière régionale. Une croissance économique robuste dans certains pays a également vu une demande accrue de produits forestiers, ce qui pose des défis sur les mécanismes de contrôle du commerce intra régional et de la gouvernance forestière.

La croissance du commerce illicite du bois à l'intérieur et à

travers un certain nombre d'États membres de la SADC et au-delà de la région a nécessité une collaboration plus étroite entre les pays et entre la SADC et d'autres communautés économiques régionales telles que la Communauté de l'Afrique de l'Est.

Un certain nombre d'accords bilatéraux ont été signés ces dernières années ou sont en cours d'élaboration dans le cadre des efforts visant à freiner le commerce illicite du bois et à améliorer la gouvernance forestière. Ceci offre l'occasion de renforcer la collaboration entre les États membres pour améliorer la gestion forestière.

Plusieurs mécanismes ont été mis à l'essai et mis en œuvre dans la SADC pour améliorer la gestion forestière. Il s'agit notamment du Programme de réduction des émissions de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD +) et du

Programme d'application de la loi forestière, de la gouvernance et du commerce (FLEGT).

Ces initiatives ont permis de partager les leçons dans la région. Un autre développement important au cours des dernières années a été la signature en 2015 de la Déclaration de Zanzibar sur le commerce illégal de bois et d'autres produits forestiers. Cette Déclaration offre l'occasion de renforcer les efforts pour établir des relations au sein de la région de la SADC et avec les États membres de l'EAC pour améliorer la gestion et le commerce des forêts.

Selon le Secrétariat de la SADC, ces développements dans le secteur forestier dans la région signalent le besoin et l'opportunité pour les États membres de la SADC de revoir et d'harmoniser les stratégies, les politiques et les mécanismes transfrontaliers existants.

C'est dans ce contexte que l'évaluation de la mise en œuvre du Protocole relatif à la Sylviculture de la SADC a lieu.

"L'évaluation vise à établir l'état de la mise en œuvre du Protocole relatif à la Sylviculture à lumière des nouveaux défis et opportunités", a déclaré le Secrétariat de la SADC.

"Cette évaluation soulignera également la contribution et les liens du Protocole de la SADC relatif à la Sylviculture aux réformes du secteur forestier dans les États membres".

L'objectif général de l'évaluation est d'examiner les résultats obtenus par les États membres de la SADC dans l'atteinte des objectifs fixés dans le Protocole relatif à la Sylviculture, tels que le développement et l'harmonisation des lois et politiques nationales liées aux forêts; ainsi que le suivi et le développement de mécanismes pour promouvoir le commerce et la coopération forestière dans la région. □

## Objectifs de l'Évaluation du Protocole de la SADC relatif à la Sylviculture

- établir dans quelle mesure les États membres ont mis en œuvre le Protocole relatif à la Sylviculture depuis son entrée en vigueur en 2009;
- évaluer l'adéquation et la pertinence du protocole dans le contexte des tendances actuelles et émergentes dans la gestion et le commerce des forêts;
- recommander des domaines (ou des aspects du Protocole) qui peuvent nécessiter une amélioration, un renforcement, une révision ou une modification afin de renforcer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre;
- évaluer le statut et l'efficacité des arrangements institutionnels pour mettre en œuvre le Protocole et faire des recommandations au Secrétariat pour l'amélioration;
- identifier les principales contraintes affectant la mise en œuvre du Protocole relatif à la Sylviculture;
- identifier les défis des États membres qui n'ont pas encore adhéré au Protocole;
- recommander des actions spécifiques pour traiter les contraintes et/ou les défis identifiés; et
- piloter le système de suivi en ligne basé sur les résultats qui est en cours d'élaboration par le Secrétariat de la SADC pour surveiller la mise en œuvre des protocoles. □



# L'Afrique a le potentiel d'influencer les décisions et processus mondiaux

par Nyarai Kampilipili

L'AFRIQUE devrait continuer à parler d'une seule voix pour s'assurer que ses points de vue sont entendus dans la formulation et la mise en œuvre de décisions socio-économiques visant à promouvoir le développement mondial.

La Directrice exécutive de l'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, a déclaré que l'objectif commun parmi les pays africains pourrait permettre au continent d'influencer la prise de décision, y compris les résultats d'autres processus intergouvernementaux qui peuvent stimuler la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable ainsi que l'Agenda 2063.

Mlambo-Ngcuka prenait la parole lors de la réunion ministérielle pré-consultative d'Afrique de la Commission de la condition de la femme (CSW) 61 tenue à la fin de janvier à Addis-Abeba.

La CSW 61, prévue du 13 au 24 mars au siège de l'ONU à

New York, est une commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) dont le mandat est de jouer un rôle de premier plan dans le suivi et l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration et Plate-forme d'action de Beijing (BDPfA).

La commission se réunit chaque année pour examiner la mise en œuvre de la BDPfA. Chaque année, la commission se concentre sur un thème prioritaire spécifique pour accélérer la mise en œuvre.

Cette année, la CSW 61 se tiendra sous le thème «L'autonomisation économique des femmes dans le monde du travail changeant».

Mlambo-Ngcuka a déclaré qu'il est essentiel que l'Afrique assume ce rôle stratégique et sa place dans l'histoire très au sérieux.

"La Commission sur la condition de la femme est une réunion stratégique dont l'Afrique doit profiter, en tant que plus grand bloc des Nations

Unies, pour que notre position convenue influence le résultat des conclusions mondiales de la réunion".

Elle pense que les accords de la réunion sur des questions telles que le renouvellement des efforts visant à investir dans l'éducation des jeunes femmes et des filles sont un moyen de protéger les jeunes contre les grossesses non désirées et le VIH et le sida et de protéger leurs droits en matière de procréation.

Les ministres du genre et des affaires féminines des pays africains ont élaboré une position convenue sur les priorités du continent en faveur des femmes dans le but de contribuer aux résultats de la CSW 61. Les principales priorités pour l'Afrique sont les suivantes:

- Abrogation des lois discriminatoires à l'égard des femmes;
- Renforcer la participation des jeunes à la CSW comme une des plates-formes pour former des jeunes femmes et filles en tant que leaders dans leurs pays et dans le monde;
- Assurer la fin de la traite des femmes sur le continent;
- Amélioration des droits des femmes à la terre;
- S'attaquer aux inégalités persistantes en matière de genre et aux écarts entre les femmes et les hommes sur le lieu de travail;
- Accorder une plus grande attention aux femmes dans le secteur informel;
- Ratification de la Convention de l'OIT sur les travailleurs domestiques;
- Reconnaissance, réduction et redistribution du fardeau disproportionné des femmes et des filles des soins non

rémunérés et du travail domestique; et

- Introduction de mesures visant à lutter contre l'exclusion des femmes du monde du travail.

Les ministres responsables du genre et des affaires féminines en Afrique se rencontrent tous les ans avant la CSW pour discuter de défis et de solutions clés pour prioriser l'accélération de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing.

Suite à l'adoption de l'Agenda pour le développement durable 2030 en 2015, la Commission contribue maintenant également au suivi de l'Agenda pour le développement durable 2030 afin d'accélérer la réalisation de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

En outre, l'Agenda 2063 de l'UA harmonise le cadre mondial en considérant la réalisation de l'égalité entre les sexes comme une condition préalable et un objectif clé de la transformation structurelle du continent vers l'avenir auquel les Africains aspirent pour «intégrer, pacifique, prospère, centré sur le peuple et représentant une force dynamique sur la scène mondiale».

L'ancienne présidente de la Commission de l'Union africaine, la Dr Nkosazana Dlamini-Zuma a déclaré lors de la réunion pré-consultative que, bien que l'Agenda 2063 soit spécifique à l'Afrique, il complète les Objectifs de Développement Durable.

Elle a déclaré que le plan de développement de 50 ans de l'Afrique traite des racines non seulement des symptômes des problèmes africains. Elle a exhorté l'ONU et les autres à soutenir les deux programmes. □

## Le Protocole révisé en phase avec les dynamiques mondiales

LE PROTOCOLE révisé pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'équité en Afrique australe qui a été approuvé par le 36ème Sommet de la SADC en août 2016 a été réaligné aux cibles mondiales et aux questions émergentes.

Par exemple, le Protocole révisé de la SADC relatif au genre et au développement saisit des questions émergentes telles que le changement climatique et les mariages d'enfants. Les mariages d'enfants sont l'un des facteurs qui contribuent à la lente progression de la réduction de la mortalité maternelle, mais la définition d'un enfant par âge reste controversée.

L'examen visait également à aligner le protocole révisé sur les dispositions d'autres instruments tels que ceux relatifs à la gestion durable de l'environnement et la Stratégie et la Feuille de route pour l'industrialisation de la SADC. □

## Les experts de la SADC élaborent une stratégie sur le développement régional de l'énergie

L'AFRIQUE AUSTRALE et ses partenaires de coopération du secteur de l'énergie se réunissent au Botswana fin mars pour discuter des moyens d'améliorer une approche coordonnée pour aborder la situation énergétique dans la région.

La région de la SADC connaît une pénurie d'électricité écrasante qui a d'abord été détectée dès 1999.

Cette situation a forcé la plupart des pays de la SADC à mettre en œuvre des politiques de restriction telles que le délestage qui ont jusqu'à un certain point réussi à restreindre la demande globale d'électricité dans la région.

Cependant, le délestage a également eu un impact négatif sur les entreprises en les forçant à réduire la production en raison de l'électricité limitée, ce qui affecte le développement socio-économique.

La réunion du Groupe thématique de l'énergie de la SADC (ETG) prévue pour Gaborone, au Botswana, le 27 mars, devrait discuter des initiatives entreprises par la région pour s'assurer que les approvisionnements en électricité répondent à la demande.

L'ETG de la SADC est composé de représentants du Secrétariat de la SADC, des organisations subsidiaires de la SADC, des Partenaires internationaux de coopération (PIC) et du Centre de recherche et de documentation de l'Afrique australe (SARDC). Le PIC principal pour le secteur de l'énergie de la SADC c'est l'Autriche.

Le SARDC est chargée de sensibiliser les parties prenantes en Afrique australe aux enjeux énergétiques clés dans la région. Selon un projet d'ordre du jour, l'ETG discutera de certaines des principales activités, programmes et projets actuellement en cours dans la SADC.

Il s'agit notamment de l'opérationnalisation du Centre

de la SADC pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (SACREEE), basé à Windhoek, en Namibie.

SACREEE devrait changer le «paysage du développement de l'énergie dans la SADC» en augmentant l'absorption d'énergies alternatives et renouvelables en Afrique australe, permettant à la région de relever ses défis énergétiques. Une autre question clé à aborder est le programme de Southern African Power Pool (SAPP), qui comprend le renforcement de la production d'énergie et de la capacité de transport en Afrique australe.

SAPP prévoit mettre en service environ 24 000 mégawatts d'électricité entre 2015 et 2019 si tous les projets proposés entrent en service. Ce développement permettra à la région de répondre à ses besoins énergétiques après plusieurs années de pénurie.

L'ETG discutera également de la manière dont les PIC peuvent aligner leurs activités et leurs programmes sur le Plan de développement stratégique indicatif régional révisé (RISDP) et la Stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC.

L'alignement du soutien aux deux documents régionaux de stratégie garantira la mise en œuvre harmonieuse des activités et des programmes convenus, favorisant ainsi le développement socioéconomique et une intégration plus profonde. Les deux documents régionaux ont été adoptés par un Sommet extraordinaire de la SADC qui s'est tenu en avril 2015 à Harare, au Zimbabwe.

La stratégie et la feuille de route de l'industrialisation de la SADC visent à accélérer l'élan croissant pour renforcer les avantages comparatifs et concurrentiels des économies de la région et est ancré sur trois piliers, l'industrialisation, la

compétitivité et l'intégration régionale. La stratégie couvre la période allant de 2015 à 2063. Le RISDP révisé est un plan quinquennal qui guide la mise en œuvre de tous les programmes de la SADC de 2015 à 2020.

Le plan comporte quatre domaines prioritaires: développement industriel et intégration du marché; Infrastructure à l'appui de

l'intégration régionale;

Coopération pour la paix et la sécurité comme condition préalable à l'intégration régionale; et Programmes spéciaux de dimension régionale. L'énergie est un domaine critique tant pour le RISDP révisé que pour la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC. □

### SARDC documente l'investissement dans le secteur de l'énergie de la SADC

LE SECTEUR de l'énergie est un aspect important du programme d'intégration régionale de l'Afrique australe. Par exemple, l'accès à une énergie abordable et fiable stimule l'industrialisation, permettant aux pays de réaliser le développement socio-économique.

Pour documenter certains des investissements majeurs et fournir des modèles de financement alternatifs, le Centre de recherche et de documentation de l'Afrique australe (SARDC) produit l'annuaire de l'investissement énergétique de la SADC.

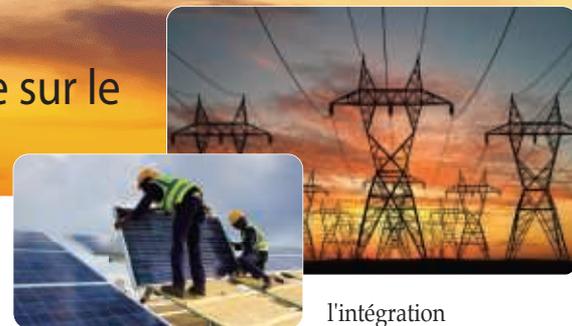
Le livre présente divers investissements dans le secteur de l'énergie dans la SADC en vue de souligner les progrès réalisés dans la réalisation de l'objectif déclaré de la région d'assurer «la disponibilité de services énergétiques suffisants, moins coûteux et respectueux de l'environnement».

Produite en consultation avec la Division de l'énergie au Secrétariat de la SADC, la publication fait le point sur les développements dans la région de la SADC et souligne les principales activités d'investissement qui ont été réalisées au niveau régional.

La première édition de l'annuaire donne un aperçu général de l'ensemble de la situation énergétique dans la région de la SADC.

Il couvre des questions telles que les défis auxquels est confronté le secteur de l'énergie ainsi que les ressources énergétiques disponibles dans la région et certains engagements internationaux, continentaux et régionaux adoptés par les États Membres.

Il présente ensuite le cadre juridique, politique et institutionnel dans le secteur de l'énergie de la SADC et souligne les investissements réalisés dans le secteur de l'énergie au cours de la dernière décennie, y compris les mécanismes de financement disponibles et éventuels qui peuvent bénéficier au secteur de l'énergie dans la région de la SADC. □





# Faire progresser l'agenda de l'industrie

L'AFRIQUE AUSTRALE devrait faire une déclaration courageuse sur le progrès du programme d'intégration lorsqu'elle approuve un plan d'action chiffré pour sa stratégie d'industrialisation adoptée en 2015.

Le plan d'action chiffré pour la stratégie et la feuille de route de l'industrialisation de la SADC devrait être approuvé lors du prochain Sommet extraordinaire de la SADC prévu pour Ezulwini, au Royaume du Swaziland, le 18 mars.

Le plan d'action vise à mettre en place un système de mise en œuvre cohérent et synergique contenant des options stratégiques et des politiques générales visant à atteindre progressivement les objectifs fixés dans le calendrier de la stratégie et la feuille de route.

Le plan d'action se concentre sur les 15 premières années du calendrier de la stratégie et vise à créer un environnement propice pour soutenir le développement industriel comme moteur de la transformation économique; et établir une alliance durable pour l'industrialisation composée des secteurs public et privé ainsi que des partenaires stratégiques.

Il a été élaboré comme un plan inclusif à long terme pour la modernisation et la transformation économique qui devrait permettre un développement économique substantiel et soutenu pour augmenter le niveau de vie.

La stratégie et la feuille de route sont basées sur trois piliers stratégiques interdépendants: l'industrialisation, en tant que champion de la transformation économique; la compétitivité renforcée; et une intégration régionale plus profonde.

Les interventions stratégiques pour chacun de ces piliers sont proposées dans le plan d'action. Il s'agit notamment d'un environnement politique amélioré pour le développement industriel, l'augmentation du volume et l'efficacité des investissements des secteurs public et privé dans l'économie de la SADC, la création de chaînes de valeur régionales et la participation aux processus mondiaux connexes, ainsi qu'une augmentation de la valeur ajoutée pour les produits agricoles et non agricoles et les services.

Afin d'améliorer l'environnement d'exploitation, il est prévu d'élaborer et d'opérationnaliser un Protocole relatif à l'industrie d'ici à 2020, ce qui devrait conduire à l'élaboration de politiques et de stratégies d'industrialisation au niveau national.

Lorsque les États membres disposent déjà de telles politiques et stratégies, celles-ci devraient être révisées et alignées sur la stratégie et la feuille de route de l'industrialisation de la SADC.

Les États membres seront tenus d'élaborer des programmes nationaux d'amélioration et de modernisation industrielle (IUMP) d'ici 2018 et de les mettre en œuvre d'ici à 2020.

Ceux-ci devraient être conformes à l'IUMP de la SADC, qui sert de base à une approche sectorielle de l'industrialisation dans la région, en mettant l'accent sur la mise à niveau des capacités de fabrication existantes, la modernisation des installations de production, le renforcement de l'infrastructure de soutien institutionnel et le renforcement des capacités régionales de recherche et innovation.

Il est également prévu d'augmenter progressivement la part de l'investissement intérieur brut au produit intérieur brut à 25 pour cent d'ici 2020 et à 30 pour cent d'ici 2025.

Pour atteindre ces objectifs, il est prévu d'élaborer un Cadre de promotion de l'investissement de la SADC ainsi qu'un programme d'action régional sur l'investissement de la SADC pour l'accompagner. Pour encourager la création de chaînes de valeur régionales et la participation aux processus mondiaux, la région a identifié cinq domaines prioritaires dans lesquels les chaînes de valeur peuvent être établies et pour lesquelles des stratégies régionales devraient être développées d'ici à 2020.

Celles sont dans les domaines de l'agro-transformation, de l'enrichissement des minéraux, des biens de consommation, des biens d'équipement et des services.

Une étude détaillée de la chaîne de valeur est proposée pour des produits ou des services spécifiques dans les domaines prioritaires. Dans le cadre de la promotion de la participation à la chaîne de valeur, il est prévu d'élaborer des lois et des règlements types pour l'agro-transformation intra-SADC, l'enrichissement des minéraux et d'autres activités et services de fabrication.

La réduction ou l'élimination des obstacles structurels à l'industrialisation est une autre cible poursuivie par la SADC. À cet égard, il est nécessaire d'améliorer la capacité de production d'électricité et de faciliter l'augmentation du développement et de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables ainsi que d'assurer un approvisionnement en eau adéquat.

Il faut également réduire les retards dans les ports et les postes frontaliers et raccourcir la durée du mouvement des marchandises entre les frontières dans la région de la SADC. Cela impliquera l'harmonisation des procédures de passage des frontières dans la SADC d'ici 2020.

Le plan d'action propose également un rôle actif pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans le programme d'industrialisation



# alisation



de la SADC. Les PME sont une variable importante dans les plans de développement de la SADC, représentant 90 pour cent de toutes les entreprises et représentant plus de 50 pour cent de l'emploi.

Les interventions dans le cadre du pilier de la compétitivité visent à renforcer les environnements macroéconomiques et microéconomiques dans la région.

Les initiatives proposées comprennent l'élaboration de programmes d'investissement industriel pour soutenir les PME d'ici à 2018; la formation aux compétences, développement entrepreneurial et de gestion; et des centres de spécialisation pour les secteurs prioritaires. Le pilier de l'intégration régionale vise à élargir l'espace économique pour le développement et à créer des incitations pour l'industrie à se développer, offrant ainsi des possibilités d'économies d'échelle, de regroupement et de liens économiques.

Les interventions spécifiques dans le cadre de ce pilier comprennent la mise en œuvre intégrale de la zone de libre-échange de la SADC pour couvrir tous les États membres; Un tarif extérieur commun d'ici 2025; La baisse progressive et l'abolition des règles d'origine d'ici 2025; La libéralisation des contrôles des changes pour permettre la libre circulation des capitaux au sein de la SADC d'ici 2030; Et la ratification du Protocole de la SADC au commerce des services pour la mise en œuvre d'ici à 2020. □

## Un Ordre du jour chargé pour le Sommet Extraordinaire de la SADC

**LE PROCHAIN** Sommet extraordinaire de la SADC devrait répertorier le programme de développement du continent, y compris l'examen de la structure organisationnelle du secrétariat ainsi que la situation de la sécurité alimentaire dans la région.

L'examen de la structure organisationnelle du secrétariat basé au Botswana vise à assurer une réponse adéquate aux questions nouvelles et émergentes dans le plan de développement révisé de la région.

Un sommet extraordinaire de la SADC tenu à Harare, au Zimbabwe en avril 2015, a approuvé une recommandation du Groupe de travail ministériel sur l'intégration économique selon laquelle un cadre institutionnel approprié pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie et de la feuille de route de l'industrialisation de la SADC devrait être élaboré et aligné sur le Plan de développement stratégique indicatif régional révisé (RISDP) "dans une structure organisationnelle globale et consolidée".

D'autres questions clés pour le sommet sont l'examen de la situation alimentaire et de sécurité dans la région qui a été menacée

## Barbara Lopi nouvelle responsable de l'Unité des Relations Publiques de la SADC

**BARBARA LOPI**, une spécialiste des communications et des médias de la Zambie, bien connue, est la nouvelle responsable des relations publiques au Secrétariat de la SADC.

Lopi a 20 ans d'expérience dans le domaine des communications, des médias et du plaidoyer après avoir travaillé comme journaliste, chercheur et écrivain. Avant sa nomination, Lopi travaillait comme expert en communication et sensibilisation dans le secteur de l'eau au Secrétariat de la SADC.

Elle a également travaillé dans divers postes supérieurs dans un certain nombre d'organisations dans la région, y compris le Centre de recherche et de documentation de l'Afrique australe, où elle a été responsable du programme pour la promotion de la femme en développement en Afrique australe (WIDSAA), prédécesseur de l'Institut de genre Beyond Inequalities de SARDC dans le suivi des progrès réalisés en matière d'égalité des sexes dans la région. □



par des conditions climatiques et météorologiques défavorables, y compris les inondations dans certaines parties de la région et la sécheresse dans d'autres pays.

Le sommet devrait également délibérer sur la situation politique dans certaines parties de la région, en particulier à l'est de la République démocratique du Congo et au Royaume du Lesotho, ainsi que la récente vague d'attaques de xénophobie sur les citoyens de la SADC en Afrique du Sud. □



## La SADC passe au Régime de Commerce Simplifié

par Joseph Ngwawi

**LES ÉTUDES** et les expériences d'autres parties du monde montrent que la simplification et la rationalisation des exigences en matière de documentation ainsi que les formalités d'importation et d'exportation réduisent considérablement les coûts de transaction associés au commerce.

De telles mesures sont particulièrement importantes pour les commerçants transfrontaliers à petite échelle qui n'ont souvent pas assez de ressources financières ou de capacités humaines pour faire face à des exigences administratives complexes.

En outre, pour les cargaisons de petite ou de faible valeur souvent acheminées par ces commerçants, les coûts liés au respect des exigences et formalités complexes peuvent être disproportionnés par rapport à la valeur de transaction.

C'est dans ce contexte que les ministres de la SADC responsables du commerce ont mandaté le Secrétariat de la SADC pour élaborer un Régime Commercial Simplifié (STR) pour le commerce intra-SADC conformément à l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à la Convention de Kyoto pour la simplification et l'harmonisation des procédures douanières.

L'article VIII de l'Accord du GATT de l'Organisation mondiale du commerce et les dispositions de la Convention de Kyoto révisée pour la simplification et l'harmonisation des procédures douanières suggèrent l'élaboration et la mise en œuvre de procédures commerciales simplifiées pour

les commerçants à petite échelle éligibles pour surmonter ces défis.

Le Secrétariat a commencé à engager des consultants qui devraient développer le STR en janvier.

Le projet de proposition à élaborer par les consultants sera basé sur une meilleure pratique et une analyse de scénario.

En outre, la proposition devrait être accompagnée d'un document d'étude de base qui fournit des informations sur l'impact potentiel d'un SADC STR en termes de bénéfices commerciaux, de nombre de commerçants et de type de commerçants, tels que leur situation socio-économique et leur genre.

Il sera ensuite examiné par les structures de la SADC pour approbation finale par les ministres plus tard cette année. Selon les termes de référence pour l'exercice, les consultants devraient entreprendre un certain nombre d'activités dans le cadre du processus de développement du SADC STR.

Il s'agit notamment de la réalisation d'une étude documentaire pour examiner les meilleures pratiques et les défis des STR existants, en particulier celles mises en œuvre par le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA).

L'étude documentaire examinera également les données disponibles concernant les volumes du commerce à petite échelle formel et informel dans la région de la SADC et le type de commerçants susceptibles d'être affectés par l'introduction du STR.

Les consultants devraient effectuer des visites d'étude aux principaux postes frontaliers au Malawi, au Mozambique, en Afrique du

Sud, en Zambie et au Zimbabwe pour évaluer les besoins des parties prenantes et leurs préférences concernant un SADC STR.

L'évaluation comprendra la collecte de données sur les points suivants:

- Les biens et les produits communs le plus couramment commercialisés,
- Les volumes commerciaux affectés,
- Valeurs commerciales affectées,
- Fréquence commerciale appropriée pour le régime sur la base des autres données générées, et,
- Le profil des commerçants affectés.

En collaboration avec le Secrétariat de la SADC, les consultants procéderont à une évaluation juridique de savoir si l'adoption et la mise en œuvre d'un STR de la SADC nécessiteront une modification au Protocole de la SADC relatif au commerce et, dans l'affirmative, fournir un exemple de texte juridique

fondé sur des accords internationaux et d'autres accords régionaux pertinents.

Sur la base de l'étude documentaire et des visites d'étude et des évaluations connexes, et à la lumière des résultats de l'évaluation juridique, les consultants devront élaborer une proposition de négociation pour un SADC STR, y compris différents scénarios.

Celles-ci doivent inclure de nombreuses options pour les seuils (valeur / volume du commerce éligible au titre du STR), la fréquence (délai dans lequel la valeur est évaluée), les listes de produits et les exigences en matière de documentation.

La proposition des consultants devrait également fournir une feuille de route pour la mise en œuvre nationale, y compris des orientations pour les États membres sur les dispositions législatives et les structures physiques et institutionnelles qui devront être établies pour mettre en œuvre le STR. □

## Les négociations de la ZLEC maintiennent le cap

**LES NÉGOCIATIONS** de lancement de la zone de libre-échange continentale progressent bien dans l'optimisme selon lequel le rêve d'un marché continental unifié pourrait devenir réalité d'ici la date cible de la fin de 2017.

La 5ème réunion du Forum de négociation de la ZLEC a eu lieu du 27 février au 4 mars pour finaliser les projets de modalités de négociations sur les tarifs et les services.

Lorsqu'elle est opérationnelle, la ZLEC réunira tous les pays africains, créant une population combinée de plus d'un milliard de personnes et un produit intérieur brut com-

biné de plus de 3,4 billions de dollars.

Au cours de la réunion, le commissaire chargé du Commerce et de l'Industrie de l'UAC, Fatima Haram Acyl a déclaré que la ZLEC présente des gains importants en matière de bien-être, de l'expansion de la production et de l'emploi et de la croissance du commerce intra-africain à long terme.

"Je suis très convaincue que la fin de l'année 2017 va transformer l'Afrique en une nouvelle ère où nos frontières traditionnelles deviendront moins importantes en raison de la création de la zone de libre-échange continental", a-t-elle déclaré. □



# L'Afrique vise une intégration plus profonde

LA 28ÈME Assemblée de l'Union africaine a eu lieu à la fin du mois de janvier à Addis-Abeba, en Éthiopie, pour planifier l'agenda de développement pour le continent. Voici quelques-unes des questions discutées et approuvées lors du sommet.

## Le Nouveau leadership à la Commission de l'UA

LE SOMMET a nommé une nouvelle équipe de direction pour la Commission de l'UA afin de promouvoir une intégration plus profonde en Afrique.

La Commission de l'UA basée à Addis-Abeba, en Éthiopie, est responsable de l'exécution et de la prestation de l'agenda de l'UA visant à favoriser une plus grande intégration continentale pour une Afrique plus prospère.

Un ancien Premier ministre du Tchad, le Dr Moussa Faki Mahamat, a été élu président de la Commission de l'UA après plusieurs scrutins, en remplacement de Dr Nkosazana Dlamini-Zuma d'Afrique du Sud qui n'a pas demandé la réélection après avoir purgé son premier mandat. Dans son discours d'acceptation, le

Dr Mahamat s'est engagé à poursuivre le travail acharné de ses prédécesseurs, ajoutant qu'il est «pleinement dévoué et engagé à servir» l'UA.

Le diplomate ghanéen Thomas Kwesi Quartey a été élu vice-président de la commission. Le

sommet a élu six nouveaux commissaires responsables de la paix et de la sécurité; des affaires politiques; du commerce et de l'industrie; l'infrastructure et de l'énergie; des affaires sociales; de l'économie rurale et de l'agriculture (voir encadré). □

Nouveau Leadership de la Commission de l'UA	
Président	Faki Moussa Mahamat (Tchad)
Vice Président	Thomas Kwesi Quartey (Ghana)
Commissaire - Paix et Sécurité	Smail Khergui (Algérie)
Commissaire - Affaires Politiques	Minata Cessouma Samate (Burkina Faso)
Commissaire - Infrastructure et Energie	Amani Abou-Zeid (Egypte)
Commissaire - Affaires Sociales	Amira Mohammed Elfadil (Soudan)
Commissaire - Commerce et Industrie	Albert M. Muchanga (Zambie)
Commissaire - Economie Rurale et Agriculture	Correa Leonel Josefa Sacko (Angola)
Commissaire pour les Affaires Economiquess	Indécis. Le titulaire, Anthony Mothae Maruping (qui est éligible pour une réélection) continuera à faire l'intérim
Commissaire pour les Ressources Humaines, Science and Technologie	Indécis. Le titulaire, Martial De-Paul Ikounga (Congo), continuera à faire l'intérim. Il est éligible pour une réélection

## Faire taire les armes d'ici 2020

L'UNION AFRICAINE est déterminée à promouvoir la paix et la stabilité sur le continent pour assurer le développement socio-économique. Dans le cadre des efforts pour y parvenir, les leaders africains ont adopté une feuille de route directrice pour les étapes pratiques de faire taire les armes en Afrique d'ici 2020.

La feuille de route servira d'instructions générales pour que tous les États membres se concentrent sur la prévention des conflits, l'alerte précoce et les réactions précoces, afin de prévenir l'apparition future de conflits armés sur le continent.

Certaines parties du continent connaissent toujours une instabilité et des conflits violents, souvent attisés de l'extérieur du continent, ce qui a affecté le taux et les niveaux de développement.

Pour s'assurer que les ressources humaines et financières soient consacrées au développement socioéconomique, les pays africains ont accepté de travailler ensemble pour «faire taire les armes» d'ici 2020. □

## Vers l'indépendance financière

UNE QUESTION clé examinée par le Sommet de l'UA était la nécessité pour l'Afrique de financer son propre programme de développement et de ne pas compter trop sur le soutien étranger.

Les estimations indiquent que plus de 70 pour cent du budget de l'UA provient de partenaires internationaux, notamment des États-Unis et de l'Union européenne. Cette situation a conduit les partenaires à dicter des politiques à l'UA, ce qui, parfois, ne favorise pas l'intégration continentale en Afrique.

Par conséquent, les leaders africains ont convenu de mettre en place des mesures visant à garantir que l'UA soit autosuffisante. Ces mesures comprennent la perception de taxes sur les billets d'avion, les hôtels et les messages texte comme sources alternatives de financement pour l'UA.

Ces mesures devraient générer environ 600 millions de dollars par an, et pendant cinq ans, l'UA prévoit pouvoir être capable de payer la majeure partie de ses coûts en utilisant ses fonds propres.

Un Comité des dix ministres des finances a été nommé pour assurer la responsabilité de la surveillance du budget et du fonds de réserve de l'UA et pour élaborer

## Le Maroc rejoint l'UA

LE SOMMET a accueilli favorablement la réadmission du Maroc dans l'UA, qui offre l'occasion de réunir la communauté africaine des États autour des valeurs fondamentales panafricaines de la solidarité, de l'unité, de la liberté et de l'égalité, conformément aux principes et aux objectifs de l'Acte constitutif.

## Position commune sur la CPI

LES LEADERS AFRICAINS ont adopté la Stratégie de retrait de la Cour pénale internationale, une position commune qui oblige les États membres à sortir de la cour si les réformes clés ne sont pas mises en œuvre pour rendre la cour plus pertinente pour les besoins du continent.

L'Afrique a exprimé sa préoccupation quant à la manière dont la CPI s'est gérée en relation avec les pays africains. La plupart des cas enquêtés par la CPI depuis sa création en 2002 sont en Afrique. Certaines des enquêtes de la CPI ont été menées en République centrafricaine, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Kenya, en Libye, au Mali, au Soudan et en Ouganda.

Cela a conduit aux allégations formulées contre la CPI de deux poids deux mesures dans le cadre des réclamations selon lesquelles le tribunal ferme les yeux sur les allégations de crimes de guerre et de génocides commises par les pays occidentaux. □

un ensemble de «règles d'or», établissant des principes clairs de gestion financière et de responsabilisation.

Il a également été convenu que l'échelle actuelle des contributions des États membres devrait être révisée en fonction de la capacité de payer, de la solidarité et du partage équitable des charges, afin d'éviter la concentration des risques. □

Le Maroc s'est retiré de l'Organisation de l'unité africaine - précurseur de l'UA - il y a 32 ans pour protester contre le soutien de l'organisme continental pour le Front Polisario et sa reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique en tant qu'État indépendant.

L'admission du Maroc porte l'adhésion de l'UA à 55. □

## Vers la paix et la stabilité au Lesotho

**LA SADC DEMEURE** saisie de la situation politique au Royaume du Lesotho et s'engage à assurer un retour à la stabilité dans le pays.

En février, la région a supervisé le retour des leaders de l'opposition exilés dans le pays dans le cadre de ses efforts de médiation pour rétablir la stabilité au Lesotho, qui a longtemps été détruit par les conflits entre les opposants politiques.

Les leaders exilés qui sont arrivés dans le pays étaient l'ancien Premier ministre Thomas Thabane de la All Basotho Convention (ABC), et Thesele Maseribane, chef du parti national Basotho, ainsi que Keketso Rantso du Congrès réformé du Lesotho.

Le retour de ces leaders de l'opposition est conforme aux décisions de la SADC, qui ont demandé au Gouvernement du Lesotho de faciliter leur retour et leur permettre de participer activement aux processus de réforme.

Le facilitateur de la SADC au Lesotho, Cyril Ramaphosa, vice-président sud-africain, a exhorté les dirigeants de retour à travailler ensemble pour s'assurer que le pays résolve ses défis, ajoutant qu'il était essentiel pour toutes les parties prenantes au Lesotho d'accueillir ce développement en tant que processus de la SADC et lui accorder le soutien nécessaire pour assurer son succès.

Dans le but de rester encore saisi de la situation au Lesotho, la SADC a déployé un comité de surveillance pour soutenir le pays dans la consolidation de la paix et de la sécurité.

Le comité a été créé par le Sommet de la SADC pour servir de mécanisme d'alerte précoce et aider à la mise en œuvre des réformes constitutionnelles, de sécurité et du secteur public. Dirigé par le juge à la retraite

Frederick Werema de la République-Unie de Tanzanie, le Comité de surveillance a été déployé en novembre 2016.

La Tanzanie assure actuellement la présidence de l'Organe de la SADC sur la Politique, la Défense et la Coopération en matière de Sécurité. L'organe est responsable de la promotion de la paix et de la sécurité dans la région de la SADC et a pour mandat de diriger et de fournir aux États membres des orientations concernant des questions qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

Cependant, un nouveau développement inquiétant a été la motion de censure par le Parlement du Lesotho contre le Premier ministre Pakalitha Mosisili fin février.

Selon la Constitution du Lesotho, une motion de censure signifie que le Premier ministre

devrait démissionner ou conseiller au Roi de convoquer des élections.

Mosisili, chef du Congrès démocratique, a dirigé le gouvernement de coalition depuis l'éviction de l'ancien Premier ministre Thabane lors des élections de 2015.

Le vote de "la motion de censure" contre Mosisili intervient près de deux ans après que son Congrès démocratique ait évincé l'ABC en s'unissant avec des partis d'opposition plus petits.

C'est maintenant l'ABC qui mène une coalition de partis

d'opposition, y compris l'Alliance des démocrates - un groupe qui s'est séparé du Congrès démocratique l'année dernière - dans le but d'évincer Mosisili. □



## La SADC effectue un examen post-électoral au Lesotho

**POUR CONTRIBUER** au succès des futures élections au Royaume du Lesotho, la SADC a entrepris un examen post-électoral des élections de l'Assemblée nationale dans le pays en 2015.

L'examen a eu lieu du 6 au 10 février par le Conseil consultatif électoral de la SADC (SEAC).

Le SEAC a organisé un forum de dialogue des parties prenantes sur les recommandations de la Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) aux élections de 2015 au Lesotho.

Le rapport de la SEOM a recommandé une révision de la constitution du Lesotho ainsi que des réformes législatives et

institutionnelles, en particulier les réformes du secteur de la sécurité, avec l'aide de la SADC.

Il a également appelé à une révision des lois relatives au changement d'allégeance politique au parlement, ainsi qu'à l'examen du cadre politique et juridique des gouvernements de coalition; et la professionnalisation des médias.

Le SEAC, qui sert d'organe consultatif de la SADC sur les élections, la démocratie et la bonne gouvernance, est chargé conformément aux Principes et Directives révisés de la SADC régissant les élections démocratiques des examens post-électoraux dans les États membres. □

## Seychelles approuve une modification constitutionnelle

**LE GOUVERNEMENT** de SEYCHELLES a approuvé un projet de modification de la Constitution qui nécessiterait de nouvelles élections si le président de la nation insulaire décède, démissionne ou est relevé de ses fonctions.

La Présidence a dit dans une déclaration qu'une réunion extraordinaire du gouvernement présidée par le président Danny Faure a accepté en février la modification, qui stipule que, dans le cas où le poste de président devient prématurément vacant, le vice-président assumerait la présidence jusqu'à la tenue de l'élection. Une élection devrait être effectuée dans les 90 jours.

L'article 51 de la Constitution des Seychelles stipule que le vice-président de la nation insulaire assume le pouvoir en cas de décès, de démission ou de destitution du président.

Cependant, la Constitution n'a pas précisé auparavant que de nouvelles élections devaient être tenues, un point qui a été contesté à plusieurs reprises par les partis d'opposition, car il avait permis à deux anciens présidents de remettre le pouvoir à un successeur sans élection. □



## Vers un Univisa régional

par Kizito Sikuka

**IMAGINEZ SI** tous les touristes en Afrique australe sont invités à visiter plus d'un pays de la région.

La SADC serait l'une des destinations les plus préférées au monde, permettant aux pays de réaliser de meilleures recettes grâce à leurs nombreuses attractions touristiques telles que les chutes Victoria entre la Zambie et le Zimbabwe, les peintures rupestres San au Botswana et la population faunique absorbante de la région.

Ce développement touristique transfrontalier créera un nouvel éventail d'opportunités touristiques en Afrique australe et présentera de nouvelles opportunités pour le développement socioéconomique, et renforcera l'intégration entre les États membres, car les pays commercialiseront ensemble leurs attractions.

Une stratégie pour assurer la coopération dans le développement de l'industrie du tourisme en Afrique australe est de créer un système de visa unique pour les voyageurs dans la région.

Un système de visa unique permettra non seulement aux touristes et aux voyageurs de la région de se déplacer sans heurts entre les frontières et entre les États membres, mais aussi d'encourager les touristes à visiter plus d'un pays de la SADC.

Actuellement, les voyageurs de la SADC devraient demander un visa chaque fois qu'ils ont l'intention de visiter un autre pays de la région, une situation que la plupart des voyageurs disent coûteuse et un obstacle au mouvement dans la région.

À cet égard, un système de visa unique pour les voyageurs dans la région de la SADC a un sens économique car il permet

d'économiser du temps, de l'argent, des tracasseries bureaucratiques et facilite les déplacements.

La Zambie et le Zimbabwe mettent en œuvre un système de visas similaire pour encourager les touristes à se déplacer sans heurts entre les deux pays.

Le système de visas connu sous le nom de Kavango-Zambezi (KAZA) Univisa est la première étape vers l'adoption de l'Univisa dans la région de la SADC.

Le KAZA Univisa a d'abord été lancé en novembre 2014. Cependant, en raison de divers défis, le système s'est arrêté brièvement en décembre 2015 et a ensuite repris en décembre 2016.

Pour mettre à jour les parties prenantes sur la mise en œuvre de KAZA Univisa, le directeur principal de l'immigration au Zimbabwe, Clémence Masango a déclaré qu'une SADC Univisa est essentielle pour promouvoir le tourisme dans la région, ajoutant qu'il était temps pour d'autres pays de la SADC de rejoindre KAZA Univisa.

"Les pays des zones de conservation transfrontalières de KAZA doivent maintenant prendre l'appropriation et la responsabilité de ce programme KAZA Univisa pour être un succès et une caractéristique permanente de la facilitation du tourisme et du marketing de nos produits et de nos destinations", a-t-il déclaré.

La mise en œuvre de KAZA Univisa devait initialement se dérouler en quatre étapes différentes.

La phase pilote implique la Zambie et le Zimbabwe, la prochaine étape devrait couvrir trois autres pays, à savoir l'Angola, le Botswana et la Namibie, qui composent les cinq membres de la zone de conservation transfrontalière de KAZA (TFCA).

Par la suite, le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Swaziland doivent rejoindre le système KAZA Univisa.

La quatrième et dernière étape devrait voir tous les autres pays de la SADC restants - République démocratique du Congo, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Seychelles et République-Unie de Tanzanie - se joignant au système de visas, adoptant ainsi un Univisa dans la Région de la SADC.

Le Directeur général de l'Autorité de tourisme du Zimbabwe, Karikoga Kaseke a déclaré que l'établissement ultime de l'Univisa dans la SADC constituerait la "réponse finale à l'accès multi-destination" dans la région.

Il a déclaré qu'une telle évolution rendrait la région d'accès moins coûteux, stimulant les arrivées et les revenus du tourisme.

"Les gens planifient les vacances d'une manière qui les conduit à deux ou plusieurs pays", a-t-il déclaré, ajoutant que

les touristes s'efforcent toujours d'éviter tout processus inutile ou compliqué, y compris les demandes de visa coûteuses.

"Si les voyageurs reçoivent un visa dans un pays qui leur donne accès à d'autres pays qui sont sur ce visa, ce sera plus apprécié... En tant que tel, avec le temps, il serait prudent pour nous dans la région et au-delà d'envisager sérieusement la promotion de l'accès multi-destination par l'établissement du visa de tourisme".

Le système Univisa de la SADC devrait s'inspirer du visa Schengen qui permet la libre circulation des voyageurs à travers l'Union européenne.

Lorsqu'il est pleinement mis en œuvre, un visa unique pour la SADC a la capacité d'améliorer considérablement les déplacements et les flux de visiteurs vers et dans la région.

L'Afrique australe possède certaines des meilleures attractions du monde qui vont du Mont Kilimandjaro en Tanzanie au Grand Zimbabwe.

Selon un récent Southern African Travel and Tourism Barometer réalisé par l'Organisation régionale de tourisme d'Afrique australe (RETOSA), les arrivées de touristes en Afrique australe continuent d'augmenter. En 2013, par exemple, les arrivées sont passées d'environ 23 millions à plus de 24 millions en 2014. *sardc.net*



## Le NEPAD approuve le financement des interconnexions pour la RDC, Mozambique, Zambie

**LA FACILITÉ** de préparation de projet d'infrastructure du NEPAD a approuvé des subventions de 3,88 millions de dollars américains aux gouvernements de la RDC, du Mozambique et de la Zambie pour financer la préparation des projets énergétiques régionaux.

Le projet d'interconnexion Kolwezi-Solwezi qui relie Kolwezi en RDC et Solwezi en Zambie a reçu 1,98 million de dollars, tandis que le projet d'interconnexion Zambie-Mozambique a obtenu 1,9 million de dollars américains.

Les subventions IPPF du NEPAD sont destinées à financer des études de faisabilité complètes, y compris la conception détaillée et les documents d'appel d'offres des lignes de transport proposées dans les deux ans. Les projets ont déjà

### Seychelles émet des "Blue bonds" pour une pêche durable

**LE GOUVERNEMENT** des Seychelles envisage d'émettre un "Blue bond" d'une valeur de 15 millions de dollars américains sur 10 ans avec des garanties de la Banque mondiale et du Fonds pour l'environnement mondial pour soutenir la transition vers des pêches durables.

Le projet Blue Bond des Seychelles a été décerné avec le 2017 Ocean Innovation Challenge.

La maximisation du plein potentiel du territoire océanique des Seychelles est au cœur de son programme d'économie bleue. Avec le tourisme et la pêche, les principaux secteurs économiques, le grand océan des Seychelles fournit la plupart des emplois de l'île.

Les initiatives de l'économie bleue se concentrent sur la diversification économique, la sécurité alimentaire et la protection et l'utilisation durable des ressources marines.

Les obligations sont des instruments financiers pour lever le capital public et privé pour des activités spécifiques qui peuvent générer un retour sur investissement. Les Blue Bonds financent souvent le développement de la pêche durable. Agence de presse des Seychelles. □

attiré l'intérêt financier en aval des donateurs de la région et d'autres institutions financières.

Les deux interconnexions sont parmi les principaux corridors d'électricité de l'architecture de réseau du Southern Africa Power Pool (SAPP) dans le réseau régional et visent à assurer une fourniture d'électricité de qualité, de fiabilité et de sécurité dans

toute la région dans les centres commerciaux et économiques des trois pays.

À long terme, ils constituent les composantes pour relier le réseau électrique nord-sud et est-ouest de la SADC.

Les deux interconnexions augmenteront la capacité de transport dans le SAPP et renforceront la sécurité

énergétique pour les pays respectifs.

En plus de consolider et renforcer la résilience dans la grille actuelle, les interconnexions aideront à augmenter considérablement les flux commerciaux, à approfondir les marchés de commerce d'électricité dans la région et en Afrique dans son ensemble. *BAD* □

## Le Lesotho accueille le Comité Exécutif de SAPP

**LA COMPAGNIE** d'électricité du Lesotho (LEC), en collaboration avec le Southern African Power Pool (SAPP), accueillera les dirigeants de 12 membres du SAPP pour la 42<sup>ème</sup> réunion du Comité exécutif SAPP qui aura lieu au Centre national des congrès du Lesotho du 22 au 23 mars.

Les dirigeants régionaux, qui tirent leur mandat des ministres

de l'énergie de la SADC, auront l'objectif d'explorer les moyens d'établir un réseau électrique interconnecté robuste et rentable, la production d'électricité, l'efficacité énergétique et l'adaptation à l'environnement propre dans la région.

Le Southern African Power Pool a été créé dans le but principal de fournir un approvisionnement électrique

fiable et économique aux consommateurs de chacun des membres SAPP, conformément à l'utilisation raisonnable des ressources naturelles et à l'effet sur l'environnement. *www.lec.co.ls* □

### La Tanzanie interdit l'exportation de minerai

**LE MINISTÈRE** de l'énergie et des minéraux en République-Unie de Tanzanie a publié une directive interdisant l'exportation de concentrés d'or, de cuivre, de nickel et d'argent pour s'assurer que les activités d'ajout de valeur minérale sont effectuées dans le pays. Cela entrera en vigueur le 2 mars 2017.

Le ministère a déclaré que cela a été souligné dans la Politique minérale de 2009 et dans la Loi sur les mines de 2010.

"Les activités d'ajout de valeur minérale fourniront des opportunités d'emploi, des revenus et des transferts de technologie", a déclaré le ministère, "donc plus d'avantages pour la nation".

"Toutes les entreprises et les particuliers qui exportaient des concentrés et des minerais minéraux vers des pays étrangers pour l'enrichissement, y compris le traitement, la fusion ou le raffinage, arrêteront immédiatement et commenceront à faire de telles activités à l'intérieur du pays".

Le ministère a déclaré que le Gouvernement de la Tanzanie fournirait tout le soutien nécessaire aux parties prenantes impliquées dans les activités d'enrichissement des minéraux dans le pays, en particulier la fusion et le raffinage des minéraux. *www.mining-weekly.com* □

### Maurice construit une nouvelle route d'accès à l'aéroport

**MAURICE EST** en train de construire une nouvelle route d'accès à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam, près de la capitale, Port Louis, à la suite des volumes importants de trafic anticipés au fur et à mesure que la ville se développe.

Le ministre de l'Infrastructure Publique et des Transports Terrestres Nandcoomar Bodha a déclaré que le projet d'autoroute, d'environ 60 millions de Rs (environ US \$ 17 millions), a été lancé à la suite des volumes de trafic prévus qui devraient résulter du prochain développement prévu dans la zone de l'aéroport ainsi que la future Air Cargo et Freeport Zone.

Le ministre a souligné qu'avec la prochaine ville intelligente de la région et d'autres projets, il fallait avoir un accès dédié à ces développements.

La route, qui offrira un contournement pour réduire la

congestion du trafic et améliorer la sécurité routière dans les zones résidentielles de Plaine Magnien, servira également d'itinéraire alternatif à l'aéroport en cas d'urgence, a-t-il déclaré. □

### Le Mozambique découvre des réserves de pétrole brut

**LE MOZAMBIQUE** a découvert ses premières réserves de pétrole au large de la côte sud du pays.

La découverte a été réalisée par Sasol, une entreprise pétrochimique sud-africaine qui dispose de vastes opérations au Mozambique.

"Ce sera les premiers puits de pétrole au Mozambique qui vont se développer pleinement dans le pays", a déclaré Stephen Cornell, directeur général de Sasol.

Conformément à la loi mozambicaine, Sasol a émis un «avis de découverte» pour les découvertes du pétrole au gouvernement. *AIM* □

## Février - Avril 2017

Février 20-22 Afrique du Sud	<b>Africa Energy Indaba 2017</b> L'indaba réunira des experts internationaux et continentaux pour partager des idées et des solutions aux défis énergétiques de l'Afrique tout en explorant les vastes opportunités de développement énergétique offertes sur le continent
20-24, Zimbabwe	<b>48ème Réunion du SAPP</b> Les chefs d'entreprises d'électricité et les experts en énergie de l'Afrique australe se rencontreront à Bulawayo, au Zimbabwe, pour évaluer la situation de l'électricité dans la région. Les réunions examineront les mesures prises par les États membres pour faire face à la pénurie d'électricité dans la région.
23-24, Namibie	<b>Conférence SOLTRAIN</b> La conférence examinera les progrès de la Southern African Solar Thermal Training and Demonstration Initiative (SOLTRAIN), une initiative régionale sur le renforcement des capacités et la démonstration de chauffe-eau solaires dans la région de la SADC.
23-24, Mozambique	<b>Conseil des Ministres ZAMCOM</b> En mettant l'accent sur les activités de la Commission du cours d'eau du Zambèze (ZAMCOM) dont le Secrétariat est basé au Zimbabwe, le Conseil des ministres fournira des orientations politiques pour promouvoir la gestion coopérative et le développement du bassin du Zambèze; approuver les plans de travail et les budgets annuels; et considérer les recommandations du Comité technique ZAMCOM.
Mars 12-14 Swaziland	<b>Retraite ministérielle sur la SADC que nous voulons</b> La retraite ministérielle de la SADC, intitulée «La SADC, nous voulons» fera le point sur ce que la SADC a réalisé depuis 1980 ainsi que les défis et déterminer ce qu'il faut faire pour assurer le succès. La Retraite examinera les questions clés qui sont essentielles à la réalisation de l'Agenda commun de la SADC et produira un rapport à présenter au Conseil des ministres et au Sommet extraordinaire de la SADC.
15-16, Swaziland	<b>Conseil des ministres de la SADC</b> Le Conseil des ministres de la SADC est chargé de superviser et de surveiller les fonctions et le développement de la SADC et de veiller à ce que les politiques soient correctement mises en œuvre pour favoriser l'intégration régionale.
18, Swaziland	<b>Sommet extraordinaire de la SADC</b> Les Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC se réuniront pour discuter de diverses questions, y compris les coûts du plan d'action pour l'industrialisation de la SADC. Les recommandations de la Retraite ministérielle ainsi que le Conseil des ministres seront examinés lors du Sommet extraordinaire.
13-24, ONU New York	<b>La 61ème session de la Commission sur la condition de la femme</b> La session de cette année se concentrera sur le thème «L'autonomisation économique des femmes dans le monde du travail changeant». La CSW se réunit chaque année et s'occupe de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, jouant un rôle de premier plan dans le suivi et l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing et la Plate-forme d'action.
29, Botswana	<b>Groupe thématique de l'énergie de la SADC</b> L'ETG de la SADC est une réunion de coordination de partenaires de coopération, d'experts, de la SADC et de ses organisations subsidiaires pour discuter des moyens d'aider la région à relever les défis énergétiques.
22-23, Lesotho	<b>La 42ème réunion du Comité exécutif SAPP</b> Le Southern African Power Pool discutera de la situation énergétique dans la région à la 42ème réunion de son Comité exécutif, abritée par la Compagnie d'électricité du Lesotho à Maseru. SAPP est un organisme régional qui coordonne la planification de la production, de la transmission et de la commercialisation de l'électricité au nom de 12 services publics des États membres de la SADC.
30-31, South Africa	<b>Conférence consultative sur la Stratégie de coopération et d'intégration pour le développement après-2020 de la SADC</b> La conférence consultative servira de contribution à la formulation d'une stratégie de coopération et d'intégration au développement après-2020 de la SADC. Les objectifs sont d'évaluer la mise en œuvre du RISDP et du SIPO, examiner les questions de coopération et d'intégration régionales; identifier les priorités et proposer un cadre après 2020.
Avril 4-5, Botswana	<b>Groupe de référence sur la stratégie de l'eau</b> La 34ème réunion du WSRG examinera la mise en œuvre du Plan d'action stratégique régional IV (2016-2020) et donnera des conseils et des orientations stratégiques sur la mise en œuvre et le financement. La réunion traitera de l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des eaux transfrontalières ainsi que de l'atelier sur le 7ème atelier des organisations du Bassin hydrographique prévue pour mai 2017; et recevoir des commentaires sur l'examen institutionnel de la SADC et d'autres activités pertinentes pour le secteur de l'eau.

## L'AFRIQUE

## AUSTRALE AUJOURD'HUI

SADC AUJOURD'HUI Vol 19 No 2 FÉVRIER 2017

**SADC AUJOURD'HUI** est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

**Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe**

SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095,  
Gaborone, Botswana  
Téléphone +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070  
Adel: registry@sadc.int Site web: www.sadc.int

**SADC AUJOURD'HUI** est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de

Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

**RÉDACTEUR**

Munetsi Madakufamba

**COMITÉ DE RÉDACTION**

Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Admire Ndhlovu,  
Phyllis Johnson, Danai Majaha, Anesu Ngadya, Tariro Sasa,  
Nyirai Kampilipili, Tanaka Chitsa, Dean Mutata

**CONSEILLER À LA RÉDACTION****TRADUCTEUR**

Chris Kambayi

**L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI** est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Coopérants internationaux co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2017

**SADC AUJOURD'HUI** accueille les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

**SADC AUJOURD'HUI** est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à [www.sadc.net](http://www.sadc.net) Connaissance pour le Développement, lié à [www.sadc.int](http://www.sadc.int)

**CONCEPT & MISE EN PAGE**

Tonely Ngwenya, Anisha Madanhi

**PHOTOS ET ILLUSTRATIONS**

P1 [cdn.ontheweight.com](http://cdn.ontheweight.com), [s3euwest1.com](http://s3euwest1.com), [ibrahimmayaki.com](http://ibrahimmayaki.com); P2 [artisantraining.co.za](http://artisantraining.co.za), [trainingcdi.com](http://trainingcdi.com); P4 [pioneer.com](http://pioneer.com), [cdn.gdn.ng](http://cdn.gdn.ng), [agrifarming.in](http://agrifarming.in), [africancrops.com](http://africancrops.com); P5 [cloudfront.net](http://cloudfront.net); P6 [newtimeafrica.com](http://newtimeafrica.com), [saharareporters.com](http://saharareporters.com), [swaziland.unfpa](http://swaziland.unfpa); P7 [droogfonteinsolar.co.za](http://droogfonteinsolar.co.za), [newsroompanama.com](http://newsroompanama.com), [economictimes.com](http://economictimes.com) P8 [bocwelding.co](http://bocwelding.co), [123rf.com](http://123rf.com), [sundaynews.co.zw](http://sundaynews.co.zw), P9 [swazilandarchitect.com](http://swazilandarchitect.com), [stlucianewsinline](http://stlucianewsinline), [answersafrica.com](http://answersafrica.com), SARDC; P10 [businesslinktz.com](http://businesslinktz.com), [newsday.co.zw](http://newsday.co.zw), [wordpress.com](http://wordpress.com); P11 [capafricaplatfrom.org](http://capafricaplatfrom.org), [i2.wp.com](http://i2.wp.com), [Wikimedia.org](http://Wikimedia.org); P12 [allafrica.com](http://allafrica.com), [lesotho.travel](http://lesotho.travel), [travelassets.com](http://travelassets.com), [sundayexpress.co](http://sundayexpress.co); P13 [wallpaperbuzz.com](http://wallpaperbuzz.com), [mit.edu](http://mit.edu), [africanrockart.org](http://africanrockart.org); P16 [mwanachi.com](http://mwanachi.com), [mckinsey.com](http://mckinsey.com), [aljazeera.com](http://aljazeera.com), [wikimedia.com](http://wikimedia.com)

**Abonnez-vous aujourd'hui**

**SADC AUJOURD'HUI** est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

**Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)**

Julius K. Nyerere House, 15 Downie Avenue, Belgravia, Box 5690, Harare, Zimbabwe  
Tél: +263 4 791 141 Fax +2634 791 271  
Adel: [sadctoday@sadc.net](mailto:sadctoday@sadc.net)

[www.sadc.net](http://www.sadc.net)

Connaissance pour le Développement

[sadc.net](http://sadc.net)

@sadc.net



# 20 ANS

4 Février 1997

## La Nouvelle Constitution Sud-Africaine entre en vigueur

LA NOUVELLE Constitution de la République d'Afrique du Sud est entrée en vigueur le 4 février 1997, faisant de ce mois une période spéciale pour le pays et le reste de l'Afrique australe.

La Constitution, classée parmi les plus progressistes du monde, a été approuvée par la Cour constitutionnelle le 4 décembre 1996 et signée par le président Nelson Mandela à Sharpeville, Gauteng, le 10 décembre 1996.

Parmi les lois contenues dans la Constitution, il y a la Déclaration des droits, qui est la pierre angulaire de la démocratie en Afrique du Sud. Elle consacre les droits de tous en Afrique du Sud et affirme les valeurs démocratiques de la dignité humaine, de l'égalité et de la liberté.

La Constitution a marqué la fin de l'apartheid institutionnalisé en Afrique du Sud et a ouvert la voie à la tenue des premières élections démocratiques dans le pays.

Trois ans de négociations ont mené à un accord sur une Constitution provisoire entre le gouvernement minoritaire sud-africain, dirigé par le Parti national, son principal adversaire, le Congrès national africain (ANC) et 18 autres partis le 18 novembre 1993.

La Constitution provisoire a été approuvée par le dernier Parlement racialement défini en Afrique du Sud le 22 décembre 1993 mais est entrée en vigueur le 27 avril 1994. Elle a été remplacée par la Constitution définitive le 4 février 1997 en tant que Constitution de la République d'Afrique du Sud.

La Déclaration de Harare du Comité spécial sur l'Afrique australe de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en août 1989 a mis en route la transition démocratique en Afrique du Sud.

Entre autres choses, la déclaration exigeait l'égalité des droits à la dignité humaine et au respect en Afrique du Sud, quelle que soit la race, la couleur, le sexe ou la croyance.

Elle a exigé la formation d'un système politique qui offre à tous les hommes et les femmes le droit et le devoir de participer à leur propre gouvernement en tant que membres égaux de la société.

Les négociations officielles pour une Constitution sud-africaine de transition ont débuté en décembre 1991 à la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA).

Les négociations ont été rompues un certain nombre de fois, les parties ont débattu sur diverses questions, y compris le processus par lequel une telle Constitution serait élaborée et adoptée.

L'ANC a insisté sur le fait qu'elle devait être élaborée par une Assemblée constituante démocratiquement élue, tandis que le Parti national au pouvoir craignait que les droits des minorités ne soient pas protégés dans un tel processus et a proposé plutôt que la Constitution soit négociée par consensus entre les parties et ensuite soumise à un référendum.

Les parties ont convenu d'un processus par lequel une Constitution de transition négociée prévoit une Assemblée constitutionnelle élue pour élaborer une Constitution permanente.

Un autre point de dispute majeur était la dimension de la majorité qui serait nécessaire pour que l'assemblée adopte la Constitution, le Parti national insistant sur une exigence de 75 pour cent qui aurait effectivement donné un veto.

Avec l'approbation de la nouvelle Constitution, les leaders de l'Afrique du Sud ont renoncé au passé raciste et ont adopté une Déclaration de droits promettant aux Sud-Africains la liberté d'expression, de mouvement et d'activité politique et d'autres libertés qui, dans le passé, étaient réservées principalement aux Blancs. □



Dr Asha-Rose Migiro



Dr Gertrude Mongella



Phumzile Mlambo-Ngcuka



Dr N Dlamini-Zuma

### Femmes d'Afrique australe dans le monde

L'AFRIQUE AUSTRALE rejoindra le reste du continent et du monde pour célébrer la Journée internationale de la femme le 8 mars. Les Nations Unies ont réservé le 8 mars comme journée mondiale pour célébrer les réalisations sociales, économiques, culturelles et politiques des femmes. Le jour marque également un appel à l'action pour accélérer la parité des genres.

Beaucoup de femmes de la région de la SADC ont joué un rôle crucial dans le développement de l'Afrique et du monde. Il s'agit notamment de Dr Gertrude Mongella, de la République-Unie de Tanzanie, qui a été présidente de la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995 et plus tard la première présidente du Parlement panafricain; la Dr Nkosazana Dlamini-Zuma qui, en tant que Présidente de la Commission de l'Union africaine de juillet 2012 à janvier 2017, a lancé une nouvelle vision de l'UA intitulée Agenda 2063; Dr Asha-Rose Migiro, de la Tanzanie, qui a été secrétaire générale adjointe des Nations Unies entre février 2007 et juillet 2012; et Phumzile Mlambo-Ngcuka, sous-secrétaire général de l'ONU et directrice exécutive de l'ONU Femmes depuis août 2013 et ancien Vice-présidente de l'Afrique du Sud (2005-2008).

### JOURS FÉRIÉS AU SEIN DE LA SADC

Février 2017-Avril 2017

1 Février	Journée de l'Abolition de l'Esclavage	Maurice
3 Février	Journée des Héros	Mozambique
4 Février	Journée Nationale de la Lutte Armée	Angola
9 Février	Thaipooam Cavadee	Maurice
24 Février	Maha Shivaratree	Maurice
28 Février	Jour de Carnaval	Angola
3 Mars	Journée des Martyrs	Malawi
8 Mars	Journée de la Femme	Angola, Zambia
11 Mars	Journée Moshoeshoe	Lesotho
12 Mars	Journée National	Maurice
	Journée de la Jeunesse	Zambie
29 Mars	Journée de l'Indépendance	Namibie
	Journée des Droits Humains	Afrique du Sud
	Ougadi	Maurice
29 Mars	Jour des Martyrs	Madagascar
4 Avril	Journée de la Paix et la Réconciliation	Angola
7 Avril	Journée Sheik Abeid Karume	Tanzanie
	Journée de la Femme	Mozambique
14 Avril	Vendredi Saint	Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
15 Avril	Pâques/Samedi Saint	Seychelles, Zambie
17 Avril	Lundi de Pâques	Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
18 Avril	Journée de l'Indépendance	Zimbabwe
19 Avril	Jour de l'Anniversaire du Roi	Swaziland
25 Avril	Journée du Drapeau National	Swaziland
26 Avril	Journée de l'Union	Tanzanie
27 Avril	Journée de la Liberté	Afrique du Sud
30 Avril	Journée de la Jeunesse	RDC